

Analyse du travail par l'observation des tâches

Vous souhaitez gagner du temps, améliorer vos conditions de travail. Une observation fine de vos pratiques peut vous y aider.

Conseil engagé dans
une démarche qualité
de service

Notre réponse

Par un regard neuf sur votre travail, détecter les pertes de temps, les situations pénibles et vous proposer des améliorations qui prennent en compte vos projets, vos goûts et vos aspirations.

Pour qui ?

► Tous les agriculteurs

Les +

► Des améliorations sont possibles sans investissement lourd

A noter

- Cette analyse peut renvoyer sur un conseil spécifique : bâtiments, machinisme
- Tarifs et conditions de vente sur demande

Notre prestation

Conseil individuel

- Les phases « délicates » dans votre travail ayant été identifiées ultérieurement (au cours d'un diagnostic travail ou d'une visite), votre conseiller **observe précisément** des phases : gestes, postures, tâches répétées, prise de risques, déplacements inutiles...
- Il établit le compte rendu de ses observations sur votre manière de travailler et vous le présente
- Vous échangez avec lui sur les modifications à envisager dans votre travail. Certaines améliorations feront l'objet de simulations : techniques, économiques, ergonomiques...
- Durée : Une visite d'une demi journée et un compte rendu dans le mois qui suit

Notre engagement

- Nous vous transmettons un récapitulatif chronologique des travaux réalisés lors des observations puis un compte rendu comportant une analyse ainsi que des propositions d'amélioration.

Contact



Huguette DELAGE
*Conseillère Pôle organisation
du travail*

Tél. : 03 85 24 27 81
Fax : 03 85 88 35 42
hdelage@sl.chambagri.fr